

Circulaire d'information

INFCIRC/776

24 novembre 2009

Distribution générale

Français

Original : anglais

Communication des missions permanentes de la Fédération de Russie et des États-Unis d'Amérique relative à une déclaration commune sur des assurances multilatérales concernant le combustible nucléaire

Le Secrétariat a reçu des missions permanentes de la Fédération de Russie et des États-Unis d'Amérique une communication datée du 23 novembre 2009 transmettant le texte de la Déclaration commune du Vice-Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie et de la Sous-Secrétaire d'État au contrôle des armements et à la sécurité internationale des États-Unis d'Amérique relative à des assurances multilatérales concernant le combustible nucléaire.

Conformément à la demande formulée dans ladite communication, la déclaration susmentionnée est reproduite ci-après pour l'information de tous les États Membres.

Déclaration commune
Sergey Ryabkov, vice-ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie
et
Ellen Tauscher, sous-secrétaire d'État au contrôle des armements et à la sécurité internationale
des États-Unis d'Amérique

Pour faire face aux besoins de la croissance économique et à la demande d'énergie, des douzaines de nouveaux pays pourraient avoir des programmes électronucléaires dans les prochaines années. Nous nous félicitons de l'expansion de l'électronucléaire et des avantages qui en découlent pour le développement économique mondial, la sécurité énergétique et l'atténuation des changements climatiques. Nous nous engageons à coopérer pour aider les États qui envisagent de recourir au nucléaire à satisfaire aux exigences les plus strictes de sûreté et de sécurité.

Pour faciliter l'expansion de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques sans accroître le risque de prolifération des armes nucléaires, Mohamed ElBaradei, directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), s'est fait l'avocat de l'élaboration de nouvelles approches du cycle du combustible nucléaire, comprenant par exemple des banques de combustible nucléaire, des centres internationaux du cycle du combustible, des options de location de combustible et une assistance pour la gestion du combustible utilisé après son retrait des réacteurs.

Les États-Unis et la Russie soutiennent fermement cette recherche d'assurances multilatérales concernant le combustible. Les présidents Obama et Medvedev ont manifesté leur soutien à ce concept dans leur déclaration commune du 6 juillet sur la coopération nucléaire entre les deux pays.

En réponse à l'initiative de M. ElBaradei, la Fédération de Russie a proposé une réserve garantie de combustible à l'uranium faiblement enrichi se trouvant dans une installation soumise aux garanties de l'AIEA à Angarsk, en Sibérie, qui pourrait servir en cas de rupture des approvisionnements. À la demande de l'AIEA, du combustible de cette réserve pourrait être transféré, conformément à la législation russe, à un destinataire honorant ses obligations en matière de garanties de l'AIEA. Des accords relatifs à l'utilisation de la réserve d'Angarsk sont en préparation pour examen par le Conseil de l'AIEA à partir du 26 novembre.

En tout, une douzaine de propositions diverses et complémentaires relatives à des assurances concernant le combustible ont été préparées par des gouvernements et des organisations non gouvernementales (ONG). La Nuclear Threat Initiative, ONG coprésidée par l'ancien sénateur Sam Nunn, a offert 50 millions de dollars sous forme de subvention défilé pour une banque du combustible administrée par l'AIEA qui constituerait un gage pour les États choisissant de ne pas se lancer dans la technologie coûteuse et complexe de l'enrichissement d'uranium. En réponse, plus de 30 pays ont maintenant promis plus de 100 millions de dollars pour soutenir sa mise en place.

La pierre angulaire du régime mondial de non-prolifération nucléaire, le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, réaffirme que les pays qui ont adhéré au Traité ont le droit d'utiliser pacifiquement l'énergie nucléaire en conformité des obligations de non-prolifération créées par le Traité. Nous respectons les choix et les décisions de chaque pays en ce qui concerne l'énergie nucléaire civile et les politiques du cycle du combustible. Nos efforts pour donner des assurances concernant le combustible ne doivent pas altérer les droits reconnus par le Traité, ce que d'ailleurs ils ne font pas. Au contraire, ils faciliteront l'expansion de l'énergie nucléaire pacifique à bien plus de pays.

Heureusement, le secteur électronucléaire est doté d'un marché du combustible fiable, dynamique et fonctionnant bien. Aujourd'hui, de nombreux États exploitent des réacteurs nucléaires avec du combustible fourni au titre de contrats à long terme fiables, conclus avec divers vendeurs

internationaux. De nombreux pays ont décidé qu'il était plus efficace et efficient d'exploiter des centrales nucléaires sans capacité nationale d'enrichissement d'uranium.

Pour ceux qui cherchent des assurances plus grandes que celles qu'offre le marché, des mécanismes d'assurances multilatérales concernant le combustible peuvent servir de filet de sécurité en cas de rupture de l'approvisionnement en combustible.

Guidés par la vision de M. ElBaradei, les responsables de nombreux pays travaillent ensemble pour donner forme au concept d'assurances concernant le combustible, que ce soit en inventant de nouvelles propositions ou en présentant des réflexions sur les mérites des idées existantes. Comme le débat animé à l'AIEA à Vienne le montrera, il est évident que nous ne sommes pas seuls à nous efforcer de faciliter l'accès à l'électronucléaire pacifique tout en gérant le risque de prolifération. Nous estimons que la mise en place du premier mécanisme d'assurances concernant le combustible – la réserve d'Angarsk – est désormais à notre portée.